

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
TERRE LORRAINE DU LONGUYONNAIS  
Extrait n° 26-01-17**

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES  
DELIBERATIONS  
DU 16 FEVRIER 2026**

Rappel du nombre de délégués en exercice	44	
Quorum	23	
Nombre de titulaires présents	34	(a)
Nombre de suppléants présents(en lieu et place d'un titulaire)	4	(b)
Nombre de procurations	2	(c)
Soit un total de votants potentiels de	40	(a+b+c)

Objet  
**Décisions sur délégations du  
Conseil**

**Titulaires présents dans l'ordre de la feuille de présence (Par commune et par ordre alphabétique) :** MOSCATO PASCAL (Bazailles)- PAYO M (BEUVEILLE)- A OLLINGER (BEUVEILLE)- GRETHEN PHILIPPE (Charency- Vezin)- GEORGE D ( DONCOURT)- J THOMAS (HAN DEVANT PIERREPONT)-JL THOMAS (FRESNOIS)- G. BIANCHI (Grand-Failly)- JP JACQUE (LONGUYON) – C PERCHERON (LONGUYON)- E LAHURE (LONGUYON)-SAILLET J(LONGUYON)- J.L WOJCIK (LONGUYON)- FOULON N (LONGUYON)- POLLRATZKY M (LONGUYON)- PIEDFER D (LONGUYON)- LECOINTRE C (LONGUYON)- HOUSSON L (LONGUYON)- AM TROMBINI(LONGUYON)- BIZOT H (LONGUYON)- PAQUIN G (LONGUYON) – HIBLOT PH (LONGUYON)- PIERRET JJ (MONTIGNY SUR CHIERS)- JIRKOVSKY E (PETIT FAILLY)- MOINEAUX (PIERREPONT)-M FAIETA (PIERREPONT) - R SAUNIER ( SAINT PANCRE)- D ROESER (TELLANCOURT)-JP DEMUTH (VILLE AU MONTOIS)- L VERRON (VILLE HOUDLEMONT)- A DYE PELISSON (VILLERS LA CHEVRE)- GILLARDIN E (VILLERS LE ROND)- DALLA RIVA P (VILLETTE)- E HEIL (VIVIERS SUR CHIERS)

**Suppléants présents dans l'ordre de la feuille de présence (Par commune et par ordre alphabétique) :** CLAUDET Eric (Allondrelle la Malmaison)- KLEIN Raymond (Baslieux)- ROUYER Gérard (Colmey-Flabeuville)- HARDOUIN Vincent (Epiez-sur-chiers)

**Les titulaires absents ayant donné procuration dans l'ordre de la feuille de présence (Par commune et par ordre alphabétique) :** Alain SIROT (St-Jean-les-Longuyon) à Eddy JIRKOVSKY (Petit Failly)- Michèle BORASO (Longuyon) à Anne Marie TROMBINI (Longuyon)

Nota-le Président certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée le 17/02/2026, que la convocation du Conseil avait été faite le 10/02/2026  
Le président,

A l'appel des candidatures, C PERCHERON, déléguée communautaire de la commune de LONGUYON se propose et, à l'unanimité, est nommée secrétaire de la séance.

Le Président est tenu d'informer des décisions prises sur délégation au cours des réunions obligatoires du Conseil (CGCT, art.L.2122-23).

Le CGCT ne prévoit pas de formalisme particulier à ce « rendu-compte », de telle sorte qu'il peut être présenté oralement par le Président ou, au contraire, faire l'objet d'un document récapitulant les décisions prises sur délégation.

Le Président rend compte, après épuisement de l'ordre du jour, à chacune des séances, à travers les questions diverses, des décisions qu'il a prises et de l'évolution des dossiers.

Les décisions prises depuis le dernier conseil du 17/12/2025 concernent les matières suivantes :

- **Délégation de pouvoir : JF MARIEMBERG pour les finances**
- **Modification arrêté M FAIETA – complément compétence périscolaire**

**Le conseil prend acte de ces décisions**

Le Président  
  


Fait à LONGUYON le 17/02/2026

Jean-Pierre JACQUE